

<https://plandecuques.fr/covid-19-metropole-et-economie-locale>



# COVID-19 - METROPOLE ET ECONOMIE LOCALE

- Actualités - CORONAVIRUS - COVID-19 - Entreprises et commerçants -



Date de mise en ligne : mardi 7 avril 2020

---

Copyright © Ville de Plan de Cuques - Tous droits réservés

---



Toutes les équipes de la Métropole Aix-Marseille Provence sont pleinement mobilisés pour faire face à cette crise sanitaire sans précédent et notamment à ses conséquences sur l'activité économique de notre territoire.

La Direction du Développement Économique participe ainsi activement à tous les groupes de travail et à toutes les initiatives mises en place par les services de l'État et par nos partenaires institutionnels pour soutenir les entreprises impactées.

Dans ce cadre, il est important de relayer largement les dispositifs spécifiques mis en place pour accompagner les artisans et les commerçants du territoire :

## **LE GUICHET UNIQUE « URGENCE ENTREPRISES COVID-19 » : 04 91 39 34 79 - [urgencecovid19@ccimp.com](mailto:urgencecovid19@ccimp.com)**

Dans le cadre de la cellule de suivi des entreprises pilotée par la Préfecture des Bouches du Rhône, il a été décidé de confier à la CCI Aix-Marseille Provence la mission de centraliser toutes les demandes des entreprises.

L'objectif est de permettre aux entreprises d'avoir un interlocuteur unique chargé de mobiliser, en fonction de la situation rencontrée, les aides et les accompagnements proposés par les différentes institutions (Fonds de solidarité, report des dettes fiscales et sociales, chômage partiel, report du paiement des loyers etc....).

Ci-après, et pour rappel, les différentes mesures de soutien aux entreprises mises en place par l'Etat :

<https://www.economie.gouv.fr/files/...>

## **LA CARTOGRAPHIE INTERACTIVE DES COMMERCES OUVERTS DANS LE 13 : <https://tools.ccimp.com/covid-carte...>**

La CCI Aix-Marseille Provence met en ligne une cartographie dynamique recensant tous les commerces des Bouches du Rhône ouverts pendant la période de confinement et invite tous les commerçants non encore identifiés à s'y inscrire.

## **LES INFORMATIONS SECTORIELLES ET UN FIL D'ACTUALITES :**

Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat est également très mobilisé et propose notamment des informations actualisées par famille d'activité ainsi qu'une enquête en ligne sur les besoins et bonnes pratiques des entreprises <https://www.artisanat.fr/covid19-le...>

## **E-COMMERCE : LES OFFRES PRÉFÉRENTIELLES**

# POUR PERMETTRE AUX COMMERÇANTS DE POURSUIVRE UNE ACTIVITÉ

Le Gouvernement a lancé un appel aux acteurs du numérique (places de marché, services de livraison, services de paiement...) pour mettre à disposition une offre gratuite ou à des tarifs préférentiels, à destination des commerçants de proximité touchés par la crise.

<https://www.francenum.gouv.fr/compr...>

## QUELQUES INITIATIVES MISES EN PLACE DANS LES COMMUNES (liste non exhaustive et que nous vous proposons d'enrichir par retour de mail pour mutualiser les bonnes pratiques) :

- Le recensement des producteurs de fruits et légumes proposant des ventes directes à la ferme

Salon de Provence :

<https://www.salondeprovence.fr/inde...>

- Le recensement des établissements de la commune proposant un service de livraison

Fos sur Mer :

<http://www.fosurmer.fr/commun/actu...>

La Ciotat :

<https://www.laciotat.com/actualite/...>

Aubagne :

<https://www.aubagne.fr/ma-mairie/co...>

Allauch :

<https://www.allauch.com/actualites/...>

- L'harmonisation des horaires d'ouverture des commerces de bouche

Boulogne Sur Mer (62) :

<https://www.lavoixdunord.fr/729693/...>

- Des créneaux réservés aux personnes vulnérables dans les commerces alimentaires :

Ville de Coutras (33) :

<http://www.coutras.fr/fr/actualite/...>

- La mutualisation des livraisons à domicile
- Des exonérations/reports du droit de voirie pour les terrasses, enseignes et autres occupations du

**domaine public**

- **Des exonérations/reports de loyers pour les locaux commerciaux maîtrisés par la collectivité**